



M. Romain Baubry

Député des Bouches-du-Rhône

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sénas, le 08 Septembre 2022

APRES LES INCENDIES, LES INTEMPERIES N'ÉPARGNENT PAS LES ALPILLES

Ce mercredi 7 Septembre, un violent orage s'est abattu sur le Nord des Bouches du Rhône.

Dans le secteur des Alpilles, les communes de Maussane-les-Alpilles, du Paradou et des Baux de Provence ont été particulièrement touchées.

La violence de ce phénomène orageux (180mm de pluie enregistrés) a provoqué des inondations, coulées de boues, chute de grêle qui ont causé de nombreux et importants dégâts à la fois humains, environnementaux et matériels.

Outre les habitations, les commerces, les véhicules qui ont été inondés, c'est aussi des dommages conséquents dus aux grêlons sur les cultures et les oliveraies des Baux de Provence qui sont à déplorer.

Je m'associe à la tristesse des familles, des agriculteurs, des commerçants et de tous les habitants touchés par ces intempéries.

Face à la gravité des dégâts, je sollicite la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en priorité absolue pour les communes concernées afin de permettre l'accès aux aides et aux indemnisations par les assurances.

Romain BAUBRY

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône
126, rue de l'Université 75007 PARIS – romain.baubry@assemblee-nationale.fr